

LA PHOTOTHERAPIE



01

INTRODUCTION

02

PRINCIPE

Principe général
UVB
PUVA thérapie

03

MALADIES TRAITÉES

04

EFFETS INDESIRABLES

A court terme
A long terme

INTRODUCTION

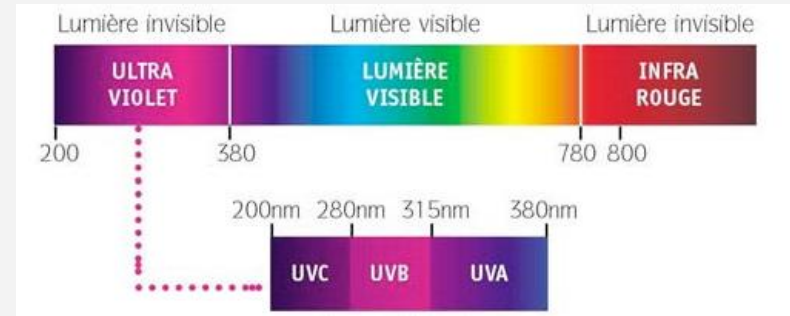
La photothérapie consiste à traiter par la lumière.

En effet, l'exposition au soleil améliore et permet de traiter certaines maladies de la peau.

En photothérapie, les rayons sont produits artificiellement et sélectionnés pour permettre au mieux d'agir sur la pathologie.

02 - PRINCIPE DE LA PHOTOTHERAPIE

- Les rayons sélectionnés sont situés dans le spectre de l'ultra-violet (UV).
- Les plus utilisés sont ceux de l'UVA et de l'UVB.



02 - PRINCIPE DE LA PHOTOTHERAPIE

La PUVA thérapie :

- Les UVA ont une longueur d'onde entre 315 et 380nm et pénètrent jusqu' au niveau du derme
- La PUVA thérapie consiste en l'irradiation des lésions de la peau par des UVA après la prise d'un médicament photosensibilisant (le methoxsalène) qui va pénétrer dans les cellules de la peau malade et les sensibiliser aux actions des UVA
- La prise du médicament se fait 2 heures avant la séance d'irradiation.
- Le traitement se fait habituellement par groupe de 3 séances espacées de 48 heures pour un total de 20 à 30 séances avec des doses croissantes d'UVA

02 - PRINCIPE DE LA PHOTOTHERAPIE

Les UVB :

- Les UVB sont les rayonnements responsables du bronzage car ils stimulent la production de mélanine, pigment présents dans les mélanocytes de la peau. Ils ne pénètrent que l'épiderme.
- En photothérapie, les rayons UVB utilisés ne représentent qu'une bande étroite du spectre (entre 311 – 313nm) car ils sont plus efficaces et mieux tolérés que les UVB classiques.
- Le rythme des séances d'UVB est habituellement de 3 séances par semaine pour une série totale de 20 à 30 séances.

03 - LES PRINCIPALES PATHOLOGIES TRAITEES

- **Le psoriasis étendu couvrant plus de 10% de la surface corporelle:** les rayonnements UV ont des effets anti-inflammatoires et permettent de réduire les lésions
- **Le vitiligo dans certaines localisations :** efficacité moyenne de la photothérapie mais elle représente une des rares possibilité thérapeutique
- **La dermatite atopique :** dans les formes rebelles et étendues, mais l'utilisation est marginale
- **Les lymphomes cutanés épidermotropes :** au stade précoce de la maladie, sous forme de Puvathérapie ou UVB.

04 - LES EFFETS INDESIRABLES

Les effets sur le court terme

- Erythème (brûlure de type coup de soleil)
- Sécheresse cutanée
- Démangeaisons
- Dermatose photo-déclenchée (lucites, poussées d'herpès récurrent).

Les effets sur le long terme

- Cataracte liée à la prise de la substance photo sensibilisante, et donc uniquement avec la Puvathérapie (d'où la consultation d'ophtalmologie avant de débiter le traitement, le port de lunettes de protection durant les séances).
- Risque de cancer cutanée: le risque cumulatif expliquant que le nombre de séances totales reçues est limité aux alentours de 300
- Inflammation au niveau du foie (liée à la prise de la substance photo sensibilisante et donc uniquement avec la puvathérapie) expliquant le contrôle des enzymes hépatiques en début de traitement

La photothérapie est contre indiqué si antécédents personnel de cancer cutané, exposition antérieure aux rayons X, présence de lésions pré-cancéreuses cutanées
En cas de grossesse seul les UVB peuvent être utilisés